

Le Frontenacais

Journal Municipal
Octobre 2020

N°2



Photo : Dronementiel

Fête au village : Pages 4 à 7,
revivez le week-end des 12
et 13 septembre en photos.

Grâce à l'animation «Dronementiel»,
vous avez pu voir notre village à 60
mètres de hauteur, comme un oiseau !

édito

Dans notre région, après le renouvellement des conseils municipaux, les nouveaux élus organisent une maïade afin de fêter leur élection. En principe, elle a lieu au mois de mai. Cette année, le scrutin a été bouleversé à cause du Coronavirus. Nous avons eu la joie d'organiser cette fête les 12 et 13 septembre. Nous en avons bien besoin. Après ces semaines de confinement, d'isolement et de distanciation, après l'interdiction de proposer un feu d'artifice pour le 14 juillet, il était nécessaire de pouvoir enfin nous retrouver. Bien entendu, tout cela a été fait dans le respect des consignes sanitaires. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Ces deux jours, et surtout les bons retours que nous avons reçus des Frontenacais, nous donnent l'énergie pour avancer sur nos projets d'animation de la commune. Nous allons travailler sur la mise en place d'un marché mensuel le dimanche matin. Nous allons également soutenir la création d'un Comité des Fêtes qui pourra prendre en charge les prochaines festivités. Les commissions se mettent en place au sein du conseil municipal. Elles vont travailler dans les prochaines semaines sur l'élaboration des premières réalisations pour l'année 2021. L'équipe municipale est motivée et impatiente de vous présenter ces premiers projets dans les prochaines semaines.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce 2^{ème} numéro du « Frontenacais ».

**Le Maire,
Josette Mugron**

élus

Les Adjoints et leurs commissions

Présidente des commissions : Josette MUGRON

Commission «cadre de vie» : Vice président Vincent Lafaye, 1er adjoint

Voirie et parkings (travaux, aménagements,...), bâtiments communaux (entretien, réparations, aménagements), structures sportives et de loisirs (entretien, aménagement, réparation, création dont terrain de foot, son éclairage et les vestiaires, la Lirette en lien avec le Conseil Départemental, jeux d'enfants, cimetière, mobilier urbain, signalétique...).

Commission «administration et services aux publics» : Vice président Yves SCHEID, 2^{ème} adjoint

Le personnel (organisation du travail), modernisation du parc informatique, gestion informatique du cimetière, gestion administrative des bâtiments communaux, suivi de la gestion des loyers, gestion du panneau d'affichage électronique en lien avec l'agence postale communale.

Commission «communication, tourisme, vie associative» : Vice présidente Marina NEVEU, 3^{ème} adjoint
Animations, associations, culture, sport (fédérer les associations, soutenir et coordonner leurs actions, soutenir les projets festifs, sportifs et culturels, spectacles, animations de rues, marchés de producteurs, aider à la création d'un comité des fêtes).

Tourisme, relation avec l'Office du Tourisme de l'Entre-deux-Mers.

Information et communication (le nouveau journal communal, le site internet, les réseaux sociaux, le nouveau livret d'accueil, les publications ponctuelles pour la population...).

Commission «environnement, économie et social» : Vice présidente Arlette LAPUYADE, 4^{ème} adjoint

Social (créer le CMJ) : conseil municipal de jeunes, étude de la création d'une structure ludique pour jeunes ados en lien avec la commission cadre de vie, restaurer, initier et rendre possible la relation entre les jeunes et les anciens du village, réinventer la solidarité).

Environnement (fleuissement du village, écologie, tri des déchets, SEMOCTOM, broyage ...).

Économie (relations avec le PETR, animation du tissu économique local, information, réunions participatives, mises en relation, organiser des rencontres régulières).

Aux dernières élections de la Communauté des communes de l'Entre-deux-Mers :
Mme Josette Mugron a été élue Vice Présidente en charge des associations.

un peu d'histoire

Carlos Reyles

Éleveur de pur-sang et écrivain uruguayen né à Montevideo en 1868 et mort en 1938, Carlos Reyles représente l'apogée du récit moderniste uruguayen. Ses romans évoquent, sur le mode naturaliste ou moderniste, la vie dans les haciendas et la pampa. Il a parcouru le monde et s'est consacré à la littérature, cultivant avant tout le récit. Ainsi, en 1927, il achète le Château Guiton de Frontenac pour y vivre durant trois ans.



En mai 2020, Madame Le Maire a eu la surprise de recevoir un mail de deux hommes, Fernando Martinez et Luis Costa Baleta, fondateur et directeur du Musée du Territoire en Uruguay. Ils cherchaient tous deux à vérifier l'acquisition du Château Guiton par Carlos Reyles de 1927 à 1930. Le résultat de ces recherches fera l'objet d'une exposition dans le Musée d'ici la fin de l'année.



animations

LA FÊTE AU VILLAGE : 12 et 13 septembre 2020

Mi-septembre, malgré le contexte sanitaire inédit, nous avons souhaité organiser une fête dans le village, car nombreux sont ceux qui ont souffert du manque de temps de rencontre et de lien social ces derniers mois. Dans le respect strict des protocoles de protection, sous un soleil radieux, nous avons vécu une très belle fête. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Retour en image sur ces deux jours qui en appellent d'autres !



TEMOIGNAGE DE
FRONTENACAIS
Emilie, 10 ans



«C'était hyper cool !!!! un peu compliqué
mais les animateurs étaient super gentils
et ils ont pris le temps de m'expliquer....»

ANIMATION DRONE



Photos : Dronementiel



MAIADE



Photos : Audrey Britt, Marina Neveu, Stéphane Terraza



APÉRO BUFFET EN MUSIQUE



TEMOIGNAGE DE
FRONTENACAIS
René Trésariou,
La Gaule Frontenacaise



«Sympa, c'est à renouveler !»

FEU D'ARTIFICE



animations

MARCHÉ SOUS LA HALLE



Photos : Marina Neveu, Stéphane Terraza



TEMOIGNAGE DE FRONTENACAIS

Michèle Duranteau,
Maison d'hôtes du Bourg



«Notre Halle est redevenue pour une demie-journée, le temps d'un marché, un espace approprié et convivial où j'ai trouvé des connaissances pour bavarder et de bons produits locaux : miel, fromages, champignons et légumes... À renouveler !»





VIDE GRENIER organisé par l'Amicale Frontenacaise



jeunesse

La rentrée des classes – RPI

Les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre 2020. Je vous rappelle que le RPI est composé de cinq communes, Frontenac, Cessac, Montignac, Baigneaux et Lugasson et que les classes sont réparties sur trois communes. Cette rentrée s'est déroulée très sérieusement dans le respect du nouveau protocole mis en place par l'éducation nationale. Bien évidemment, les gestes barrières, lavage des mains, désinfections,

port du masque ont été rappelés à l'ensemble des agents du RPI mais également aux enfants ainsi qu'aux parents. Jusqu'à maintenant la COVID ne s'est pas manifestée dans nos écoles prouvant ainsi le sérieux de tout le monde... Merci !!!

À l'école de Frontenac, Madame Callen a été nommée directrice.

À mes côtés, suite aux élections du bureau RPI, Madame Vialard et Madame Brunet ont été élues vices présidentes afin de m'accompagner au bon fonctionnement du RPI et que les enfants, les enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions.

Le transport scolaire a repris tranquillement ses circuits afin de déposer vos enfants dans leurs écoles respectives. Pour votre information, Madame Vialard est responsable de ce service.

Je vous rappelle que le bureau du RPI est ouvert le lundi et le jeudi et pour tout renseignement appelez au : 05.57.06.88.06.

Michel Brun
Président du RPI

voirie

Les travaux du Bourg Nord

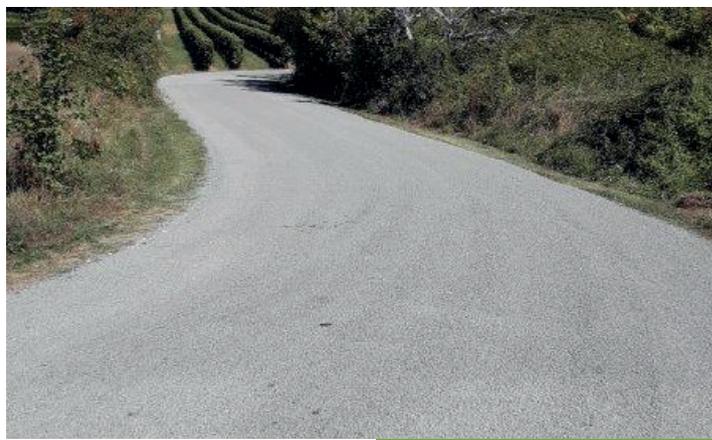
Début septembre, suite au transfert de la gestion du chemin du bourg nord de l'AFR* à la commune de Frontenac, des travaux de remise en état du chemin ont été réalisés. Le chemin a été entièrement goudronné et élargi (pour un montant de 21331€).

Pour compléter cette opération de transfert la commune doit créer cette nouvelle voie et donc lui donner un nom. Une réunion d'explications et d'échanges a eu lieu avec les riverains. Ces échanges ont permis aux riverains de choisir le nom de cette voie qui s'appellera « chemin des cerisiers ».

Une délibération avec cette dénomination sera proposée au prochain conseil municipal. Il ne restera plus qu'à donner un numéro à

chaque riverain pour finaliser ce transfert et valider ces nouvelles adresses. Ce chemin intégrera désormais la voirie communale et sera à l'avenir entretenu par la Communauté des Communes qui a la compétence voirie, sur les voies goudronnées, depuis 2016.

* Association Foncière Rurale



Texte et photo : Vincent Lafaye

communication

page FACEBOOK de Frontenac

En plus du site internet et du journal municipal, la commune de Frontenac se dote d'un nouvel outil de communication : une page FACEBOOK. C'est un moyen efficace d'informer en temps réel de ce qu'il se passe sur la commune. Notre page compte aujourd'hui plus de 130 abonnés. Certains posts ont touché jusqu'à 2900 personnes, comme l'annonce de la fête. Alors si vous êtes adeptes de Facebook, pensez à «liker» notre page et nos posts.



solidarité

Veille sociale et sanitaire

Compte tenu de la situation actuelle et dans le cadre des mesures de protection des personnes sensibles de notre commune, nous

mettons en œuvre une veille sociale et sanitaire envers nos habitants les plus vulnérables. Si vous le souhaitez, vous pouvez, à l'aide du bulletin ci-dessous, vous signaler en le mettant sous enveloppe dans la boîte à lettres de la Mairie. Vous pouvez également désigner une personne de confiance à contacter en cas de besoin.

Nom : Prénom : N° de téléphone :

Adresse :

Je désigne M, Mme joignable au : comme personne de confiance à contacter.

«Je souhaite être appelé régulièrement par les services municipaux en période de crise sanitaire et de canicule.»

À Frontenac, le

Signature :

associations

Les Tongs Imprévisibles de Frontenac



Dans la vie, il est important de fêter les anniversaires !

Dix ans pour notre association des Tongs Imprévisibles Frontenacaises. Que de matchs en une décennie et que d'excellents moments passés ensemble.

Ainsi pour fêter cette première dizaine, le bureau a décidé de renouveler toutes ses tenues vestimentaires et tentera d'organiser (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire) une grande réunion de tous les adhérents qui se sont croisés sous les couleurs des TIFs au mois de juin 2021.

Tous nos chaleureux remerciements à la municipalité qui nous a toujours «accompagné» lors de cette première décennie.



Sportivement vôtre,
Gérard Courbaize, secrétaire



Photos : Gérard Courbaize

SAINTE-PRÉSENTINE

Fondée en janvier 2019, l'association Sainte-Présentine est composée de bénévoles passionnés : historiens, spécialistes de l'art, dont une membre de l'académie de Bordeaux et une médiéviste, et d'autres actrices et acteurs résolument engagés dans la restauration de cette belle église. Situé sur la commune de Frontenac, non loin du site de Sallebruneau, ce joyau de l'art roman du XIIe siècle jouxte un charmant cimetière marqué, entre autres, par la présence d'une pierre tombale sur laquelle est sculptée une croix de Malte, et datant peut-être du XIVe siècle, et d'un sarcophage le long du mur d'enceinte. Le hameau de Sainte-Présentine, quant à lui, remonte au moins au VIIIe siècle, dans une région occupée depuis longtemps, comme l'attestent des mégalithes des vestiges gallo-romains proches.

Le 28 août dernier, l'association a tenu son assemblée générale au hameau de Bignon. Cette réunion a permis à un architecte du patrimoine, de présenter sa proposition de diagnostic et d'avant-projet de réhabilitation. Grâce à des partenaires privés, au soutien des adhérentes et des adhérents, de la Direction régionale des affaires culturelles et de la municipalité de Frontenac, ce chantier se présente sous les meilleurs auspices. Il reste désormais à réunir la somme nécessaire aux travaux du clos et du couvert, l'association faisant bien sûr appel à des entreprises locales et aux donations. L'avenir s'annonce donc positif et dynamique.

Pierre Chavot, secrétaire



Photo : Richard Zeboulon

bien-vivre ensemble

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous êtes nouvel habitant sur la commune ? Faites-vous connaître à la mairie avec une attestation de domicile pour l'organisation du ramassage des ordures ménagères.

VOS BOÎTES AUX LETTRES

AIDONS NOTRE FACTEUR ! C'est tellement plus simple de distribuer le courrier lorsque les noms sont sur les boîtes aux lettres. Alors pensez-y : mettre le nom et le numéro de rue, c'est obligatoire sur sa boîte aux lettres !

santé

Les gestes à adopter COVID-19

Ensemble luttons contre le Covid-19

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique.

Que faire en cas de symptômes ?

- je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin, je privilégie la téléconsultation. Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes

LES BRUITS DE VOISINAGE

Nous sommes tous à la fois créateurs de bruit et victimes. Tout est dans la notion de temps, de durée et de volume. Alors agissons tous pour le respect de nos voisins.

Les professionnels faisant du bruit doivent interrompre leurs travaux entre 20 heures et 7 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés (hors exploitants agricoles en période de récolte).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers (tondeuses, perceuses, ...) ne peuvent être exécutés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que ces derniers ne gênent pas leurs voisins le jour et surtout la nuit.

En cas de tapage nocturne, l'amende est de 68 € dans les 45 jours et 180 € au-delà de ce délai.



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Les principaux symptômes sont la fièvre, la toux, une fatigue inhabituelle, des difficultés respiratoires, des étouffements, des maux de tête, une perte de goût et de l'odorat, des courbatures et parfois des diarrhées.

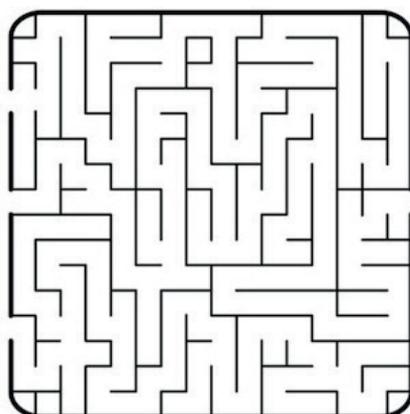
N'hésitez pas à consulter le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le lien suivant : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-luttons-ensemble-contre-le-covid-19>

jeux

infos pratiques



Le labyrinthe de l'école



Sudoku

3	4		2		9	5	6	1
9		6	5	1	4		3	2
1	2		8	3		7	4	9
	5	3	6	2	1	9		4
	8	2		9	7		5	3
4	9		3	8	5	2	7	
2		4	1			3	9	
8	1	7		6	3	4	2	5
5		9	7	4	2		1	8

	9	6	1		8	5	4	
5		4		6	2	3	8	7
2	3		7	4		9		1
6	4	3		7	9	8	1	
	8		3		4	6	7	9
9		5	8	1		4	2	3
	2	9		8	1			6
8		7	5		3		9	4
4	5		6	9	7	2	3	

AGENCE POSTALE de FRONTENAC (derrière la Mairie) :
Du mardi au samedi : 9h30-12h30

MAISON MÉDICALE de FRONTENAC (11, place du 19 mars 1962) :
Dr Marjory OLIVIER et Alexia RENAUD : 05.56.23.54.93
Du lundi au vendredi 9h00-19h00 (médecin de garde sur le répondeur). En cas d'urgence, composez le 15.

PHARMACIE de FRONTENAC (4, route de Rauzan) :
05.56.23.50.99

Du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h30-19h30, et samedi de 9h00 à 12h30

PHARMACIE DE GARDE : 3237 (0,35€ TTC/min)

DÉCHETTERIE de SAINT-LÉON : 05.57.34.53.20

Lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00 (à partir du 15 octobre fermeture à 17h)

NUMÉROS D'URGENCE

Samu	Police	Pompiers	Urgence SMS	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112

Informations Mairie : 1 place du 19 mars 62
05 56 23 96 38 - mairie.frontenac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 10h-12 h et 14h-17h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 9h-12h30

fermée le mardi

Le Frontenacais,

Journal municipal

Directeur de la publication :

Josette Mugron

Rédaction : Vincent Lafaye,

Marina Neveu, Yves Scheid, Stéphane Terraza

Octobre 2020, tirage 400 exemplaires

